

confrérie de la Madeleine, depuis longtemps établie à l'Hôtel-Dieu. D. C.

1626. — Permission aux maîtres jurés de l'art de la soie de s'assembler une fois la semaine ou deux fois le mois, les jours fériés, dans une salle du couvent des Carmes, près la place des Terreaux, pour y ouïr les dénonciations, plaintes et querelles qui leur seront faites par les maîtres ouvriers du dit art touchant icelui. — Si l'organisation du Tribunal des Prud'hommes a été achevée et perfectionnée par la législation de 1806, la ville de Lyon avait donc eu deux siècles auparavant la première idée de cette institution. C'est même le souvenir des utiles services qu'elle avait rendus au commerce, qui décida Napoléon I^{er} à se rendre en 1806 aux vœux pressants des Lyonnais, en installant chez eux, à cette époque, le premier tribunal de ce genre. Les heureux effets de cette création sont attestés par le nombre toujours croissant de ces juridictions, puisque après Lyon, près de cent ville en ont été pourvues. (V. Exposé des motifs d'un projet de loi présenté en 1864 au Corps législatif pour régler le pouvoir disciplinaire des conseils de Prudhommes et décrets postérieurs.)

1628. — Mort de Jacques Jacquet, Carme, né à Lyon, auteur d'ouvrages théologiques. (Péridaud, *Notes et Documents. Bibl. Carmel.*)

1630, 23 novembre. — Mort de Robert Berthelot, de l'Ordre des Carmes, conseiller et aumônier du Roi. Il avait été nommé, en 1601, à l'évêché de Damas, après Jacques Maistret, qui s'en était démis. Il assista saint François de Salles à sa mort, et prêta pour les funérailles de ce saint évêque ses ornements pontificaux que l'on conservait